

À Vento, quatre avocats évoquent le harcèlement

Pour la journée nationale du droit dans les collèges, des avocats du barreau de Nice ont fait le déplacement jusqu'à Menton. Ils ont échangé pendant deux heures avec les élèves.

D'expérience, je le sais : parmi vous, il y a, ou aura, des harceleurs et aussi des harcelés. » Le décor est planté dans cette salle de classe du collège Vento. Les élèves de 4^e, un peu médusés par cette déclaration, se regardent les uns les autres mais M^e Corentin Delobel n'est pas venu pour réciter des poèmes. L'avocat, accompagné de trois confrères/consœurs ⁽¹⁾, est venu à la rencontre des élèves dans le cadre de la journée du droit dans les collèges. Durant deux heures, ils ont pu échanger avec eux sur le harcèlement et les discriminations, thèmes retenus dans le cadre de la 6^e édition de cet événement associant le conseil national des barreaux, le ministère de l'Éducation nationale et l'association Initia-Droit.

vous toucher vous ou vos parents. » Des propos introductifs pour entrer dans le vif du sujet. À la question de définir le harcèlement en milieu scolaire, les élèves répondent timidement. Moqueries, humiliations, menaces, coups... les propositions s'enchaînent et la vérité se trouve un peu au milieu de tout ça. L'avocat le rappelle, le harcèlement est la répétition de propos et de comportements ayant pour but ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime, causant des conséquences sur la santé physique ou mentale. Le harcèlement scolaire est désormais reconnu comme un délit pénal qui pourra être puni jusqu'à 10 ans de prison et 150 000 euros d'amende en cas de suicide ou de tentative de suicide de la victime harcelée.

« C'est dommage de ne pas inclure les parents »

Le tour de table se poursuit sur ce qu'il faut faire si on est témoin d'une situation de harcèlement. *« Ne pas rester passif, pose l'avocat. Mais il ne faut pas aller jusqu'à rendre justice soi-même non plus. En parler, c'est la solution. Les professeurs, les surveillants, le personnel... ils sont là pour écouter. Il y a une libération de la parole sur ces sujets, il ne faut pas se dire qu'on ne va pas vous croire. »*

Si M^e Corentin Delobel en parle avec conviction, c'est qu'il confie



Maître Corentin Delobel, avocat au barreau de Nice, est venu parler de harcèlement aux élèves de 4^e du collège Vento. (Photo M. R.)

avoir lui-même été harcelé à une époque où son âge avoisinait celui de ses auditeurs du jour. *« C'était important pour moi d'intervenir sur ce thème-là. Essayer de faire prendre conscience de la réalité de ce phénomène et des sanctions encourues. À mon époque, je ne disais rien et je subissais. Aujourd'hui, on peut en parler. C'est dommage de ne pas inclure les pa-*

rents à ce type de journée. C'est toujours délicat pour les enfants de leur en parler, il y a une forme de gêne mais ils doivent être inclus dans ce processus. Plus largement, les personnels d'établissements scolaires doivent être mieux formés à cette thématique. Il faut une politique claire en la matière. »

Du côté du collège Vento, un moment de prévention au harcèle-

ment est prévu avant les vacances, notamment à destination des parents (le 12 octobre à 17 h 30). Une équipe ressource est dédiée au suivi de tout cas dans le cadre du dispositif pHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

MAXIME ROVELLO
mrovello@nicematin.fr

1 - Maîtres Lalli, Chabri et Tamisier étaient présents.

La décl'a

« Après une année de pose [sic] « politique » il est temps pour moi de reprendre ma casquette de militante et de remettre mon Énergie au service de mon pays [...] Je suis et resterai toujours une femme libre et sincère qui fait ses choix et prend ses décisions par convictions et non par opportunisme politicien. Je quitte donc Renaissance [...] C'est avec enthousiasme que je réponds positivement à l'appel au rassemblement lancé par David Lisnard en rejoignant son mouvement « Nouvelle Énergie » [...] La politique n'est définitivement pas pour moi une histoire de partis mais de principes, d'idées, d'énergies, de dynamiques et surtout de personnes en capacité de les porter. »

Alexandra Ardisson, ancienne députée de la 4^e circonscription. Elle s'était retirée de la vie politique locale après sa défaite aux dernières élections législatives. Elle était jusqu'alors après de l'Unicef.

Le tweet



Des travaux sont en cours au palais de l'Europe #menton Il s'agit d'aménager un espace de cuisine-réchauffage au sein de l'édifice Belle Époque. @villedementon.

En bref

Coupe du monde de rugby : retransmission du match France/Italie
Aujourd'hui sur l'esplanade Francis-Palmero. À 19 h, animations (escape game, ateliers rugby, quiz, buvette sur place) et à 21 h retransmission sur grand écran.

Ascension du Col de la Madone
Samedi 7 octobre à 8 h 45, départ au 83 avenue Cernuschi et arrivée au Col de la Madone. L'ascension, longue de 12,3 km présente un dénivelé positif de 850 m. Jusqu'à 12h, les coureurs pourront également bénéficier du dispositif « cols connectés » en s'inscrivant sur www.cols-connectes06.fr